

17D002

DÉCAPANT

sols

Indications

Puissant décapant suractif alcalin pour la remise en état des sols.

Il élimine les émulsions, les cires, les traces d'huile, de graisse, la suie, les dégâts d'incendie.

Il est idéal pour la remise à neuf des sols.

Rendement d'environ 100 m²/litre.

Dosage & Mode d'emploi

Dilution de 10 à 15% (100 à 150 mL par litre d'eau) selon l'état des sols.

- 1) Porter des gants.
- 2) Remplir un seau d'eau, tiède de préférence, puis mettre la quantité de DÉCAPANT nécessaire.
- 3) Répartir la solution de décapage sur le sol.
- 4) Laisser agir 10 minutes environ.
- 5) Décaper à l'aide d'une monobrosse avec un disque vert, marron ou noir.
- 6) Récupérer la solution avec un aspirateur à eau.
- 7) Pour neutraliser le support, rincer soigneusement à l'eau claire plusieurs fois en changeant l'eau entre chaque rinçage.
- 8) Laisser sécher puis passer une nouvelle couche d'émulsion.

Ne pas utiliser sur des sols sensibles aux produits alcalins

Composition indicative

Agent de surfaces non ioniques : < 5%.

Caractéristiques physico-chimiques

Liquide incolore.

Odeur : ammoniacale.

pH pur : 13-14.

Densité : 1,06 +/- 0,01.

Précautions d'emploi

Réservé à un usage professionnel. Stocker et conserver dans son emballage fermé entre 5 et 40 °C.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Avant utilisation, consulter l'étiquette et la fiche de données de sécurité disponible sur www.Thouy.net.

Législation

Biodégradabilité ultime des agents de surface selon le règlement (CE) n°648/2004 et ses modifications.

Formule déposée au centre antipoison, N° ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.

Applications



Logistique & Code-barres

	Unité	Unités par carton	Cartons par palette
17D002	Bidon 5L	4	32
Code-barres : 3701114800858			

Date de révision : **07/2022**

THOUY



BP 70539 - 81107 Castres cedex - France

+33 (0)5 63 62 70 33

www.thouy.net

Nota : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité.